



Pendant le trajet, il n'a cessé de les questionner, ahuri encore de son caractère d'aventures qui ne pouvait s'expliquer. Mais pourquoi ? Pourquoi ? Il demandait. Il n'a pu rien tirer de ses camarades de route qui n'en savaient d'ailleurs pas plus que lui sur son cas. Sa dernière phrase a été : « Tu reviens, messieurs. Mais je ne comprends toujours pas... »

Le commissaire se mit à rire. « Si tu comptes sur Strammer pour te l'expliquer... Imagine qu'il a contre lui un autre loup... d'une question de sa part. Et le lieutenant d'ot, notre brave Heimer bougonner : « Vous, monsieur le Lieutenant en premier... Mais ché ne gombredis douchours pas à vous... »

« Allons, une dernière fois, à revoir, mes amis, dit Benoît d'une voix brisée... »

« Vous revirez, mon capitaine... »

« Un officier, sans se retourner, quitta la pièce... »

« D'un geste de colère, M. Vaillardon balança l'uniforme dans le cou de son bureau où il s'éleva avec un bruit mou de loques, que releva le choc crépitant des boutons métalliques contre les lattes du parquet... »

« Les salués à grands-tit. Ils sont honnêtes, pourtant, et de retourner... »

« Et le Directeur de la Santé, à côté de nous sur son fauteuil, jetait sur cette défronce, ironique témoin du sale coup qu'on lui avait fait à Lille... »

« Le lieutenant von Strammer sortit rapidement de la gare de Berlin Zoologique... »

« Il ne se sentait pas très fier. Le soi de son pardessus releva le dos rond, le chapeau tire sur le front... »

« Durant le trajet il avait réfléchi à l'attitude qu'il allait adopter lorsqu'il se retrouverait devant son chef... »

« Peut-être le silence... Ou mieux se serait pas mal... »

« Il se voyait devant le général, opposant un refus courtis, désolé, respectueux mais obstiné... »

« Un secret... Ceux qui m'ont seconde ont exigé ma parole d'honneur de me taire... »

« Le général von Strammer l'embrassa sur les deux joues... »

« Au service... commanda-t-il au soldat qui avait pris place au volant... »

« Vous Strammer déposait, en une série de courbettes et de flexions du cou, sa pauvre personne sur le coussin... »

« C'est tout d'honneur... Excellence... »

« L'admirer vous calme, Excellence... »

« Je plaçais, baron, oui... Maintenant, parce que vous êtes là ? Enfin ! Revenu parmi nous ; sain et sauf, Dieu merci ! Mais le n'en menais pas large... »

### QUATRE PERSONNES BRULÉES VIVES A LONDRES

L'incendie d'un immeuble se développa avec une telle rapidité que les autres habitants durent sauter par la fenêtre.

Londres, 29. — Quatre personnes ont été brûlées vives au cours d'un incendie qui s'est déclaré, cette nuit, dans le rez-de-chaussée d'un immeuble de Marlborough Street, dans l'ouest de Londres. L'incendie a éclaté dans un appartement au premier étage, au-dessus d'un magasin de chaussures.

Le feu s'est étendu avec une telle rapidité que les habitants de l'immeuble ne purent s'échapper par la porte d'entrée. Les secours furent retardés par les fenêtres qui se fermèrent d'elles-mêmes.

Le feu s'étendit dans les étages supérieurs avant l'arrivée des pompiers. Plus de vingt personnes ont dû être mises en action avant que l'on n'ait réussi à éteindre l'incendie.

Le feu s'est étendu avec une telle rapidité que les habitants de l'immeuble ne purent s'échapper par la porte d'entrée. Les secours furent retardés par les fenêtres qui se fermèrent d'elles-mêmes.

Le feu s'étendit dans les étages supérieurs avant l'arrivée des pompiers. Plus de vingt personnes ont dû être mises en action avant que l'on n'ait réussi à éteindre l'incendie.

Le feu s'est étendu avec une telle rapidité que les habitants de l'immeuble ne purent s'échapper par la porte d'entrée. Les secours furent retardés par les fenêtres qui se fermèrent d'elles-mêmes.

Le feu s'étendit dans les étages supérieurs avant l'arrivée des pompiers. Plus de vingt personnes ont dû être mises en action avant que l'on n'ait réussi à éteindre l'incendie.

Le feu s'est étendu avec une telle rapidité que les habitants de l'immeuble ne purent s'échapper par la porte d'entrée. Les secours furent retardés par les fenêtres qui se fermèrent d'elles-mêmes.

Le feu s'étendit dans les étages supérieurs avant l'arrivée des pompiers. Plus de vingt personnes ont dû être mises en action avant que l'on n'ait réussi à éteindre l'incendie.

Le feu s'est étendu avec une telle rapidité que les habitants de l'immeuble ne purent s'échapper par la porte d'entrée. Les secours furent retardés par les fenêtres qui se fermèrent d'elles-mêmes.

Le feu s'étendit dans les étages supérieurs avant l'arrivée des pompiers. Plus de vingt personnes ont dû être mises en action avant que l'on n'ait réussi à éteindre l'incendie.

### LE DRAME DU BRACONNAGE DE LABUISSIERE

Une « rampe » à deux suites à Harsin-Compiègne.

Pour avoir tenté de dévaliser un clienclier à Harsin-Compiègne, le 3 janvier dernier, Mme Vve Dubouche, née Catherine Hennebelle fut condamnée à deux mois de prison.

Mme Dubouche échappa, cette fois, à la prison. Elle fut condamnée à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

### LA MANIFESTATION AGRICOLE D'ARRAS

M. Paul THELLIER, ministre de l'Agriculture, député de Saint-Pol, a présidé hier une importante manifestation agricole à Arras.

C'est à l'occasion de l'Assemblée générale de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel du Pas-de-Calais que M. le ministre de l'Agriculture est venu saluer les efforts des agriculteurs du département.

L'Assemblée générale de la Caisse régionale de Crédit agricole mutuel du Pas-de-Calais a eu lieu hier à Arras.

M. Georges BOISLEUX, président, a ouvert la séance assisté de MM. O. CORNE, MALPEIX, FORESTIER, PAUL BACHELET, DECROMBECQUE, TRIBONDEAU, A. DEVILLERS, etc.

M. DE VILLIERS, administrateur-directeur, donna lecture du compte rendu de l'exercice écoulé et se plut à signaler que la C. R. n'avait pas souffert du ralentissement général des affaires.

Citons ces chiffres : le capital social atteint 2.750.000 fr. et les réserves dépassent huit millions. Les avances accordées par l'Etat se montent à plus de cinquante millions.

La C. R. a en portefeuille pour près de vingt millions de francs.

Les opérations de la C. R. ont été très satisfaisantes pendant l'exercice écoulé.

M. G. Boisleux, retrace ensuite la vie morale de l'œuvre et cita l'ouverture d'un nouveau bureau à Arras.

M. Paul THELLIER, ministre de l'Agriculture, descendu du rapide de midi, a été reçu sur le quai de la gare par MM. ROCHARD, préfet du Pas-de-Calais, et DELANOR, maire de Diebisch, député ; LECOMTE, inspecteur de l'Agriculture ; Paul BACHELET, sénateur, et de nombreuses personnalités et parlementaires que nous retrouverons au banquet.

Accompagné de M. CHAVIN, directeur de cabinet ; de M. PELTIER, son chef de secrétariat particulier, M. le ministre de l'Agriculture alla déposer une gerbe fleurie de blé au monument aux morts, puis se rendit à la Maison de l'Agriculture, où il fut salué d'acclamations sympathiques.

M. Georges BOISLEUX, président de la C. R., lui souhaita la bienvenue en termes élogieux et lui souhaita une bonne nuit en quelques mots aimables. Le ministre salua les nombreux agriculteurs présents et les assura de tout son dévouement.

### COUR D'APPEL DE DOUAI

Une « rampe » à deux suites à Harsin-Compiègne.

Pour avoir tenté de dévaliser un clienclier à Harsin-Compiègne, le 3 janvier dernier, Mme Vve Dubouche, née Catherine Hennebelle fut condamnée à deux mois de prison.

Mme Dubouche échappa, cette fois, à la prison. Elle fut condamnée à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

Le Cour, après avoir entendu M. l'Avocat général Dejean de la Batte, a condamné Mme Dubouche à deux mois de prison.

### LE RÔLE DE LA SESSION SUPPLÉMENTAIRE DE LA COUR D'ASSISES DU NORD

L'adjoint Beaugues y comparaitra.

Voici le rôle de la session extraordinaire des Assises du département du Nord qui s'ouvrira au Palais de Justice de Douai le 16 mars, sous la présidence de M. le Conseiller Richard :

Lundi 16 mars : Lambert Eugène, coups mortels à Doignies. Avocat général : M. Bornet.

Mardi 17 mars : Flament Charles, attentats aux incursions à Roncq. Avocat général : M. Bousquet.

Mercredi 18 mars : Evrard Léonard, détournement de mineure à Anzin. Avocat général : M. Bornet.

Jeudi 19 mars : Gallies Louis, incendie volontaire et coups à Ascandant à Douchy. Avocat général : M. Bornet.

Vendredi 20 mars : Louise Vandepert, meurtre à Hautmont. Avocat général : M. Bousquet.

Samedi 21 mars : Léon Bernard, attentats aux incursions à Raismes. Bernard Chabowski, assassinats à Raismes (contumace). Avocat général : M. Bornet.

Lundi 23 mars : François Sadaune, meurtre à Croix. Avocat général : M. Bornet.

Mardi 24 mars : Pierre Flament, Angèle Deguillie, épouse Flament et Auguste Frédéric, corruption de fonctionnaire, faux usage de faux, fabrication et usage de faux certificats, escroqueries à La Madeleine-lez-Lille. Avocat général : M. Bousquet.

Mercredi 25 mars : René Beaugues, assassinats à Lille. Avocat général : M. Bousquet.

Le Conseil général de la Somme, réuni hier à Amiens en session extraordinaire, a décidé de participer à la construction d'un pavillon de l'Exposition Internationale de 1937.

### LA RECEPTION DE M. PAUL THELLIER

M. Paul THELLIER, ministre de l'Agriculture, descendu du rapide de midi, a été reçu sur le quai de la gare par MM. ROCHARD, préfet du Pas-de-Calais, et DELANOR, maire de Diebisch, député ; LECOMTE, inspecteur de l'Agriculture ; Paul BACHELET, sénateur, et de nombreuses personnalités et parlementaires que nous retrouverons au banquet.

Accompagné de M. CHAVIN, directeur de cabinet ; de M. PELTIER, son chef de secrétariat particulier, M. le ministre de l'Agriculture alla déposer une gerbe fleurie de blé au monument aux morts, puis se rendit à la Maison de l'Agriculture, où il fut salué d'acclamations sympathiques.

M. Georges BOISLEUX, président de la C. R., lui souhaita la bienvenue en termes élogieux et lui souhaita une bonne nuit en quelques mots aimables. Le ministre salua les nombreux agriculteurs présents et les assura de tout son dévouement.

Citons ces chiffres : le capital social atteint 2.750.000 fr. et les réserves dépassent huit millions. Les avances accordées par l'Etat se montent à plus de cinquante millions.

La C. R. a en portefeuille pour près de vingt millions de francs.

Les opérations de la C. R. ont été très satisfaisantes pendant l'exercice écoulé.

M. G. Boisleux, retrace ensuite la vie morale de l'œuvre et cita l'ouverture d'un nouveau bureau à Arras.

M. Paul THELLIER, ministre de l'Agriculture, descendu du rapide de midi, a été reçu sur le quai de la gare par MM. ROCHARD, préfet du Pas-de-Calais, et DELANOR, maire de Diebisch, député ; LECOMTE, inspecteur de l'Agriculture ; Paul BACHELET, sénateur, et de nombreuses personnalités et parlementaires que nous retrouverons au banquet.

Accompagné de M. CHAVIN, directeur de cabinet ; de M. PELTIER, son chef de secrétariat particulier, M. le ministre de l'Agriculture alla déposer une gerbe fleurie de blé au monument aux morts, puis se rendit à la Maison de l'Agriculture, où il fut salué d'acclamations sympathiques.

M. Georges BOISLEUX, président de la C. R., lui souhaita la bienvenue en termes élogieux et lui souhaita une bonne nuit en quelques mots aimables. Le ministre salua les nombreux agriculteurs présents et les assura de tout son dévouement.

Citons ces chiffres : le capital social atteint 2.750.000 fr. et les réserves dépassent huit millions. Les avances accordées par l'Etat se montent à plus de cinquante millions.

La C. R. a en portefeuille pour près de vingt millions de francs.

### LES AVENTURES DE « KID L'ESPIÈGLE »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

« Les aventures de « Kid l'Espiegle »... »

